

# IFIP STAGIAIRES PREMIER CONSEIL DE PROMOTION

Vos élus ont porté vos revendications lors du premier conseil de promotion qui s'est tenu le 15 décembre 2022 à Noisiel.

Dans ce rapide compte-rendu, nous vous livrons les réponses à nos questions :

## NOS REVENDICATIONS SUR LA PÉDAGOGIE

**Concernant la redondance des conférences CMFI et la dernière conférence « Dessine-moi un inspecteur »**

Le pilotage des conférences CMFI est assuré par le Secrétariat général.

L'ENFIP n'a eu la main que sur la conférence « dessine-moi un inspecteur » qui a répondu à la commande, à savoir la présentation d'un parcours. Ce n'était pas une conférence d'échange.

L'organisation de l'émargement est à revoir

France Bénévolat : proposition d'un forum de différentes associations ou faire appel à des stagiaires qui font du bénévolat

L'ENFIP reconnaît la contre-productivité de cette conférence

Les évaluations des conférences (forum des métiers par exemple) sont prises en compte pour reprendre un intervenant ou non.

Si l'ENFIP n'a pas « la main » sur le programme CMFI, alors les élus CFDT-CFTC attendent de l'ENFIP de faire remonter nos critiques.

**Un lieu de stage pratique probatoire distinct du lieu d'affectation pour des situations particulières**

Ce n'est pas satisfaisant d'un point de vue fonctionnel : le stagiaire risquerait d'être moins bien formé et/ou accueilli sur le lieu de stage (puisqu'il ne serait pas amené à rester dans le service) et il arriverait dans un service d'affectation sans avoir créé de lien avec les autres agents et chef de service

Les élus CFDT-CFTC ne sont pas convaincus par les arguments avancés par l'ENFIP. Un stage pratique exercé sur un autre poste que celui sur lequel un stagiaire est nommé ne peut être que positif.

**Diffusion de documents indispensables avant le début de la scolarité, aux inspecteurs stagiaires internes comme externes (rapport d'activité, fiches descriptives des métiers, guide DGFIP, organigrammes, de bibliographies de référence dès l'annonce des résultats du concours, des prérequis indispensables, notamment en comptabilité, des fiches synthétiques le programme des connaissances attendues au moment de l'évaluation...)**

Réponse de l'ENFIP

La diffusion de tels documents demande de pouvoir prendre un certain recul, notamment pour ne pas créer encore plus de stress (évoqué par la majorité des OS). Il semble donc assez inopportun de mettre à disposition autant de documents aux stagiaires.

COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL DE  
PROMOTION DES IFIP,  
15 DÉCEMBRE 2022.



**Concernant les cours de management et de positionnement, proposer des mises en situation en lien avec la DGFIP et non des entreprises du privé comme c'est le cas actuellement. Les leviers ne sont pas les mêmes. Les futurs IFIP stagiaires doivent pouvoir se projeter un minimum dans leur futur rôle d'encadrant.**

#### Réponse de l'ENFIP

Ce sont des cours qui ont suscité beaucoup d'échanges. Le contenu documentaire est régulièrement mis à jour. La question de la contextualisation est souvent mise en cause. L'ENFIP déclare aussi que la DGFIP a une activité de « production » et ne pas être complètement déconnectée de la réalité. La transposition des situations proposées (organisation d'un mariage, ouverture d'une boutique,...) paraît opportune. Cependant, l'ENFIP ajoute qu'il n'y a aucun dogme à cet égard et qu'il y aura une discussion avec les enseignants pour prendre d'autres exemples, des jeux de rôles, etc.

Les élus CFDT-CFTC espèrent avoir été entendus et que des modifications seront apportées.

**Proposer des cours en e-formation pour des sujets plus « généralistes », qui sont à la portée de tous, qu'importe le parcours antérieur et qui ne nécessitent pas obligatoirement un retour pédagogique avec un enseignant en présentiel (développement durable...)**

**Davantage d'heures de fondamentaux (comptabilité, enseignements juridiques, finances publiques,...) pour permettre à chaque stagiaire d'assimiler les notions essentielles et de faire plus d'exercices. Cet aménagement d'horaires pourrait peut-être se faire en fonction des résultats aux tests d'optionnalité**

#### Réponse de l'ENFIP

Les mêmes attentes de dédensification des cours avaient été évoquées l'année dernière (stagiaires et professeurs). L'ENFIP s'y est attelé pour les contrôleurs et espère y arriver pour les inspecteurs.

La nouvelle formule 4+1 de formation devrait être appliquée aux inspecteurs stagiaires dès la prochaine rentrée (septembre 2023). Cette nouvelle formule nécessite une adaptation des contenus pédagogiques sous la forme de « capsules » (3 heures de cours en présentiel, réduites à 1 heure en distanciel + quiz)

M. Michel RAMIR rappelle que l'objectif de l'ENFIP est de former des cadres qui seront opérationnels autant que possible quand ils prendront leur poste dans le réseau. Néanmoins, la formation ne s'arrête ni aux portes de l'ENFIP, ni au stage pratique probatoire, la formation continue étant là pour nous permettre de continuer à monter en puissance sur l'ensemble de nos compétences.

Les élus CFDT-CFTC sont dubitatifs sur l'application de la formule pédagogique du 4+1 à la formation initiale des inspecteurs stagiaires alors qu'aucun bilan n'a été tiré pour celle appliquée aux contrôleurs stagiaires.

### **Plus de transparence dans les évaluations (auto-tests)**

L'ENFIP indique qu'il n'y a pas d'intérêt à communiquer le barème. « Acquis + » est un encouragement pour ceux qui ont particulièrement réussi.

Les élus CFDT-CFTC estiment que la publication du barème est un gage de transparence et éviterait bien des questionnements des stagiaires.

### **Concernant les problèmes de connexion rencontrés par une partie des stagiaires lors des évaluations du 28 novembre (établissement de Clermont-Ferrand)**

Le problème venait de SI qui doit nettoyer quotidiennement les adresses IP et qui ne l'a pas fait. Ils ont donc découvert le problème en même temps que nous.

Même si les élus CFDT-CFTC peuvent comprendre qu'il y ait des problèmes informatiques, l'ENFIP devra s'assurer dorénavant que cela ne se reproduise pas et encore moins le jour d'une évaluation.

## **NOS REVENDICATIONS SUR LA VIE QUOTIDIENNE**

### **Assouplissement des règles de vie pour l'établissement de Clermont-Ferrand + sentiment d'infantilisation**

Des réglages sont à venir avec le directeur de l'établissement. Pour les moments de convivialité, le sujet est entendu et le représentant de l'établissement de Clermont-Ferrand s'engage à chercher une solution.

## **NOS REVENDICATIONS SUR LES PREMIÈRES AFFECTATIONS**

Pour améliorer la visibilité d'accès dans les services l'alliance CFDT-CFTC demande une information préalable par l'ENFIP sur le nombre de postes, par Direction, proposés aux IFIP stagiaires, ainsi que les blocs fonctionnels correspondants.

Un stage de découverte avant même le début de la scolarité pourrait être proposé aux purs externes afin qu'ils appréhendent mieux les différents services sur lesquels ils seront amenés à postuler.

Les conférences CMFI ainsi que les cours « environnement DGFIP » ont déjà pour but la découverte de la DGFIP. Les purs externes ne font donc pas de choix à l'aveugle puisqu'on leur donne des informations sur l'ensemble des services existants à la DGFIP.

Vos élus CFDT-CFTC ne sont pas totalement d'accord avec ces remarques : les conférences CMFI ne sont pas suffisantes pour se faire une idée réelle des services.